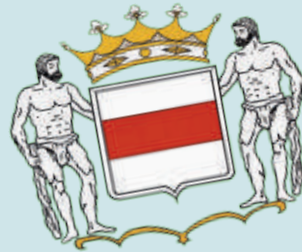


Henrichemont Le Mag n°3

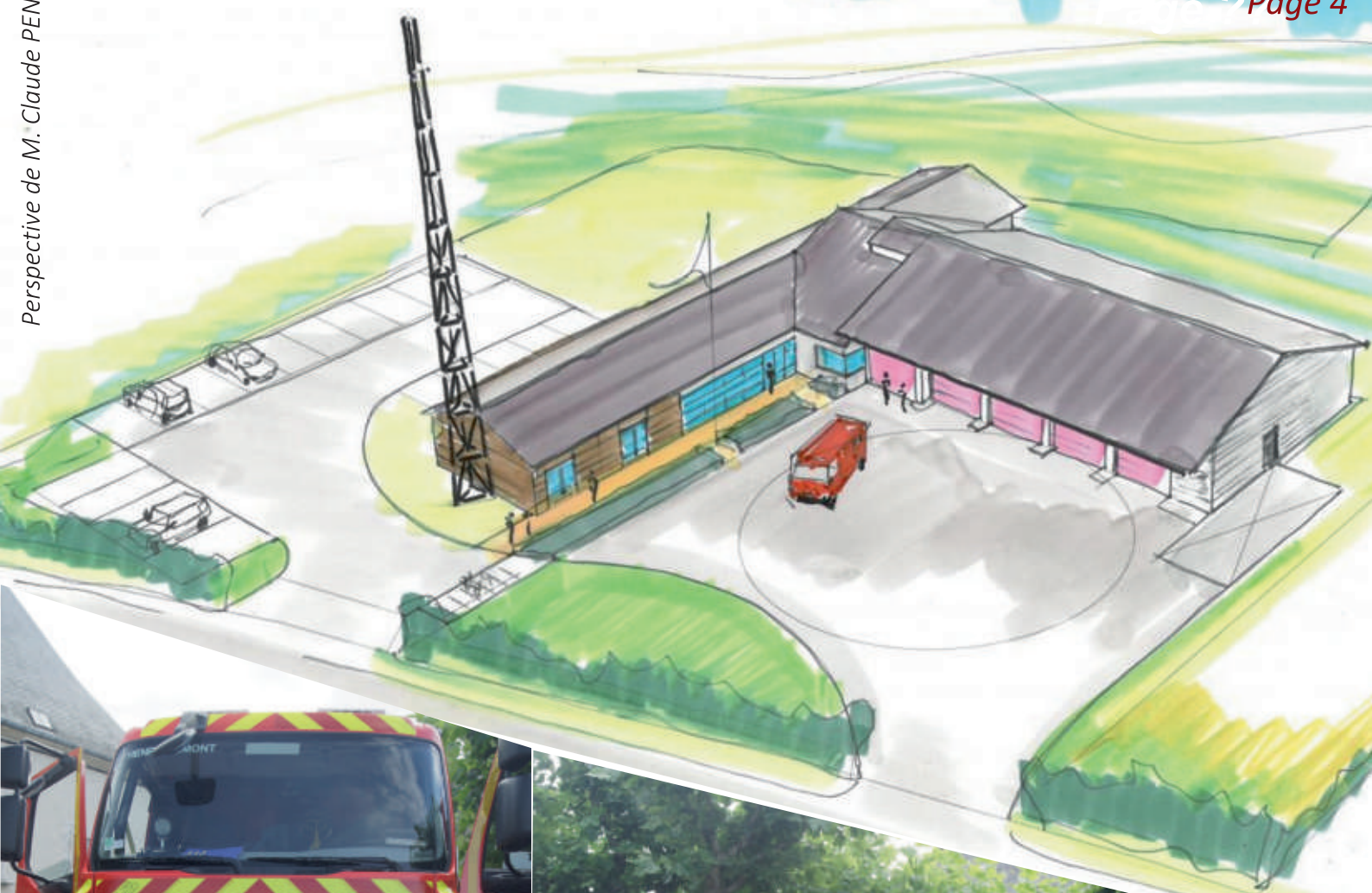
www.henrichemont.fr



Un nouveau centre de secours pour les sapeurs-pompiers

Page 4

Perspective de M. Claude PENLOUP



Décembre 2020

Sommaire



Page 2 :

Participation citoyenne
Vie associative

Page 3 :

Le mot du Maire
Vivre ensemble

Page 4 :

Vie de la commune

Page 5 :

Partenaire de la communauté
de communes

Travaux

Page 6 :

Solidarité
Marchés nocturnes

Page 7 :

Nouveaux commerces - artisans
Information et communication

Page 8 :

La Borne

Participation citoyenne



Le collectif au service de notre sécurité

Vous étiez nombreux à participer à notre réunion publique le vendredi 25 septembre dernier, consacrée à la mise en place de la Participation Citoyenne.



Ce dispositif tripartite entre la gendarmerie, la municipalité et un groupe de volontaires référents, a pour objectif d'accroître la lutte contre les actes de délinquance et plus généralement contre toutes formes d'incivilités. C'est ainsi que s'est constitué très rapidement un groupe de 12 citoyens référents, disponibles et bénévoles.

Alerte la gendarmerie de tout événement suspect ou de toute situation de nature à troubler la sécurité des biens ou des personnes, constituera leur mission.

Il s'agit ici d'agir avec réactivité, de permettre ainsi une action anticipée et préventive de nos forces de l'ordre grâce à des échanges pertinents au plus près du terrain.

Le citoyen référent sera également un relais auprès des habitants de son quartier, concernant les messages de conseil et de prévention, que la gendarmerie sera amenée à délivrer.

Le protocole signé entre le préfet, le commandant de gendarmerie et la commune détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, fait l'objet d'un suivi régulier et d'un bilan annuel.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos concitoyens participant à ce dispositif qui s'inscrit pleinement dans une démarche de sécurité de notre quotidien.

Henrichemont ne disposant pas d'officier de police municipale, une collaboration étroite et régulière avec les services de gendarmerie est nécessaire. Elle s'est rapidement mise en place dès le début de ce nouveau mandat ce dont nous nous réjouissons.

La participation citoyenne est une étape supplémentaire pour conforter cette démarche.

Gilles Bureau

Vie associative



Le chœur de Boisbelle

Qu'est-ce ? Un chœur féminin qui explore, sous la direction de Sylvie Montavon, un répertoire polyphonique varié (religieux, traditionnel, classique, chants du monde, chansons françaises...).

Où et quand ? Nos répétitions ont lieu tous les mardis dans la salle des fêtes de La Borne de 20h à 22h.

Comment ? Dans la joie et la bonne humeur ! Il n'est pas nécessaire de lire la musique, une bonne oreille et une certaine rigueur suffisent...

Pour quoi faire ? Pour partager le plaisir de chanter ensemble, pour découvrir des œuvres et les offrir au public lors de concerts, rencontres chorales... dans tout le département et au-delà.

Présidente : Marie Jacquinot. Tél. : 06 21 00 28 65. Courriel : jacquinotmarie68@gmail.com





2021 : année de grands travaux

À l'heure où nous écrivons ces lignes, au cœur d'un confinement plutôt propice à la morosité et à l'inquiétude, la nouvelle année qui se profile sera source de transformation et de perspectives nouvelles pour notre commune.

2021 sera l'année d'une série de grands travaux inédite par son ampleur, sa diversité et sa complémentarité.

Pas moins de 5 grands chantiers vont, soit être mis en œuvre, soit trouver leur aboutissement dans les 12 mois qui viennent.

Le centre culturel Victor Hugo : programmé pour une fin de chantier à l'automne 2021, il se composera d'une salle de spectacle, d'une salle pour l'école de musique, d'une ludothèque et d'une médiathèque. La commune d'Henrichemont sera en charge du fonctionnement de cette médiathèque qui constituera, avec l'ensemble du centre, un pôle d'attraction nouveau et multigénérationnel.

Le nouveau centre de secours : situé au lieu-dit « les champs neufs », route d'Achères, il permettra à nos pompiers volontaires de bénéficier d'installations modernes et fonctionnelles.

Leurs interventions indispensables, au service de nos concitoyens, seront ainsi confortées et facilitées.

La nouvelle maison de retraite : située sur la route d'Achères derrière la recyclerie, la pose de la première pierre sera effective au début de cette nouvelle année, avec des travaux programmés pour une durée de 18 mois.

Sa capacité sera de 76 lits dont 12 consacrés aux résidents atteints de troubles cognitifs.

Nos aînés seront ainsi accueillis dans des conditions optimales et sécurisées, pour une activité qui génère plus de 60 emplois.

Assainissement collectif et aménagement de la rue de Verdun : la première tranche d'assainissement collectif concerne l'ouest de notre ville. Elle est programmée pour début 2021, ce qui permettra 128 nouveaux branchements.

Une seconde tranche de travaux concernera la réfection complète de la rue de Verdun : bitume, ralentisseurs et trottoirs.

La Fibre arrive à Henrichemont : en cours depuis plusieurs semaines, les réseaux sont progressivement installés avec un objectif final d'être fonctionnels, pour les particuliers et entreprises, au plus tard en août 2021.

À ces grands chantiers structurants, s'ajouteront d'autres projets actuellement en préparation, tous destinés à œuvrer pour une attractivité nouvelle d'Henrichemont.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin année.

Protégez-vous.

Gilles Bureau
Maire d'Henrichemont



Vivre ensemble



H comme Hiver à Henrichemont

À Henrichemont cet hiver, soyons tous acteurs pour vivre en toute sécurité au quotidien. Nous sommes tous responsables des dommages que nous pourrions causer par notre fait, par négligence ou imprudence.

Le département traite les routes départementales en commençant par les axes principaux puis les routes secondaires. À Henrichemont, la route prioritaire est celle d'Achères.

La commune assure la sécurité des usagers des voies communales en cas de neige ou de verglas. Elle déneige, sale ou sable les routes et signale les zones de danger ne pouvant être sécurisées.

Les riverains (propriétaires ou locataires) « sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel de déneigement ou de la sciure de bois devant leurs habitations » (arrêté municipal permanent prescrivant l'entretien des trottoirs, article 2). Le sel et le sable ne sont pas fournis par la mairie.

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous. Vous retrouverez tous les conseils de vigilance sur le site <https://www.gouvernement.fr/risques/grand-froid>

Cet hiver prenez soin de vous, de vos proches et des autres ...



Henrichemont se dote d'un centre de secours moderne

Notre « caserne » comme beaucoup l'appellent date de 1967. L'évolution des méthodes d'interventions et des véhicules la rend en partie inadaptée à certaines exigences récentes, comme une aire de stationnement indépendante, dédiée au véhicule de secours et d'assistance aux victimes.



La construction d'un nouveau centre de secours s'imposait, malgré la nostalgie imbriquée aux murs de celui que l'on s'apprête à quitter. La construction commencera début 2021. Nous espérons son inauguration aux alentours des fêtes de fin d'année, comme un gigantesque cadeau de Noël.

Ce nouveau centre conjuguera efficacité, ergonomie, rationalité. Sa conformité aux prescriptions actuelles nous offrira de meilleures conditions de travail. Il est conçu pour accueillir 45 personnes, 15 femmes et 30 hommes. Notre effectif de 22 agents à ce jour (3 femmes et 19 hommes), peut donc encore s'étoffer.

Avec les évolutions matérielles, qui accompagnent ce changement, Henrichemont conserve la spécificité de disposer d'un véhicule de soutien sanitaire opérationnel, unique en son genre dans le département.

Nous effectuons près de 300 interventions dans une année, dont une cinquantaine hors du territoire qui nous est attribué, pour assister d'autres centres de secours. Ces missions, selon l'importance et les nécessités, réclament de 1 à 10 pompiers. Ce bilan découle de l'entretien rigoureux de nos 5 véhicules et du matériel, de formations régulières, d'un entraînement assidu étalé sur l'année.

L'arrivée d'un bâtiment neuf marquera une page de l'histoire des pompiers Henrichemontais, une avancée importante pour l'avenir des secours sur notre commune et du secteur environnant.



Sapeur-pompier, pourquoi pas vous ?



Si vous souhaitez porter assistance à vos prochains. Si vous désirez acquérir des connaissances toujours utiles, dans de nombreux domaines. Si le travail en groupe vous apparaît comme une expérience irremplaçable, sachez que les sapeurs-pompiers sont prêts à recevoir votre candidature.

Dès la première année, vous pourrez passer les diplômes qui vous permettront de monter dans les véhicules d'incendie et de secours.

Si vous travaillez, sachez que des conventions (dites gagnantes/gagnantes) peuvent être mises en place avec les employeurs.

Entre 17 et 50 ans tout le monde peut prétendre rejoindre cette corporation de prestige. Ne manquez pas cette opportunité. Plus d'infos à cs.henrichemont@sdis18.fr ou 06.21.27.12.96.

Nota bene

Cette année le calendrier des sapeurs-pompiers vous parviendra dans votre boîte aux lettres. Libre à vous de déposer dans une des urnes disposées à cet effet (mairie et certains commerces) ce que vous auriez donné si la covid n'avait pas perturbé cette rencontre de fin d'année. Merci de votre compréhension.



Votre Maison de Services au Public devient France Services

La mission de cette structure est d'assurer un service de proximité et un accompagnement personnalisé pour faciliter les démarches administratives, notamment grâce à l'e-administration.

Les agents sont formés afin de pouvoir :

- donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions).
- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).
- aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents).
- résoudre certains cas plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.



Vous y trouverez un relais avec les institutions :

- CPAM, ameli.fr : instruction des dossiers CMU et complémentaire santé solidaire (CSS).
- CAF : mise à jour des dossiers, simulation, ouverture de droits (APL, RSA, prime d'activité).
- CARSAT, assurance retraite : création et mise à jour de l'espace personnel, informations, formulaires, compléments de demandes, retraite, ASPA, veuvage...
- MSA : démarches en lien avec l'assurance maladie, les prestations familiales, la retraite.
- Pôle emploi : inscription, accompagnement à la mise à jour du CV et à la rédaction de la lettre de motivation, télécandidature.

Des permanences :

- Mission locale (de 16 à 25 ans) : accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation.
- CDAD : information juridique en lien avec l'accès au droit.
- ALEC 18 : conseil sur les travaux et économies d'énergie.

Votre France Services Henrichemont est ouverte :

- le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- le mardi de 14h00 à 17h00,
- le mercredi de 8h30 à 13h00,
- le jeudi de 14h00 à 17h00,
- le vendredi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Contact :

Espace Rosa PARKS
6 place de la Mairie
18250 HENRICHEMONT
Tél. : 02 48 50 64 15
Courriel :
franceserviceshenrichemont@
terresduhautberry.fr

Travaux



La « Fibre » arrive à Henrichemont

Quelques informations sur cette technologie qui s'implante dans la commune.

La fibre optique, c'est quoi ? Tube en verre plus fin qu'un cheveu, une fibre optique permet de transporter des données par le biais d'un signal lumineux avec une quasi-absence d'altération par la distance. Elle est donc beaucoup plus efficace que les transmissions filaires cuivre actuelles.

Quels avantages ? Pour les particuliers, ce sera la possibilité d'avoir plusieurs connexions simultanées dans un même domicile tout en gardant un débit optimum pour chaque utilisation : TV, téléchargements, télé-travail, jeux en ligne...

Pour les entreprises, les avantages seront multiples grâce à la rapidité et la fiabilité de la connexion : gestion du marketing, visio-conférences de qualité, travail et saisies en ligne qui sont indispensables pour le maintien des entreprises du Territoire et leur développement.

Quels sont les travaux nécessaires ? Les travaux sont en cours. Il s'agit de créer un nouveau réseau filaire « fibre » parallèle au réseau téléphonique « cuivre » existant. Si nécessaire de nouveaux poteaux sont installés pour y fixer des lignes aériennes supplémentaires. Ces travaux devraient être terminés courant 2e trimestre 2021.

Quand et comment pourrais-je me raccorder ? Le raccordement sera possible à la fin de l'été 2021. Les opérateurs téléphoniques traditionnels ne manqueront pas de vous informer de leurs offres commerciales.



Complémentaire Santé Solidaire

La Complémentaire Santé Solidaire (CSS) est une aide permettant aux foyers les plus modestes d'avoir accès à une couverture maladie complémentaire. Cette aide permet de couvrir entièrement les frais chez le médecin, le dentiste, l'infirmier, le kinésithérapeute, l'hôpital, les médicaments. Elle permet également de ne pas payer, dans la plupart des cas, les prothèses dentaires et auditives, les lunettes, les dispositifs médicaux (pansements, fauteuils roulants...)



Le droit à la CSS dépend des ressources du foyer. Elle ne coûte rien ou coûte moins d'un euro par jour et par personne.

Vous avez droit à la CSS :

- si vous bénéficiez de la prise en charge de vos frais de santé par l'Assurance Maladie,
- et si vos ressources sont inférieures au plafond prédéfini.

La CSS bénéficie à l'ensemble du foyer. Vous pouvez demander la CSS sur Internet depuis votre compte ameli, en envoyant ou en déposant le formulaire et les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.

À réception du dossier votre demande sera étudiée dans un délai de 2 mois. Votre attestation de droits sera ensuite disponible dans votre compte ameli ou vous sera envoyée à votre adresse postale, sous format papier.

Pour plus d'informations ou si vous avez besoin d'aide, rendez-vous à la maison France Services, espace Rosa Parks, place de la Mairie à Henrichemont.

Présence Verte

Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?

L'association Présence Verte propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).

En cas de chute, de malaise, d'angoisse, d'incendie, le signal est envoyé au transmetteur qui déclenche automatiquement l'appel vers la centrale d'écoute. L'opérateur dialogue ensuite avec la personne afin d'apporter une réponse adaptée. Présence Verte prévient le réseau de solidarité et si nécessaire le médecin ou les services d'urgence.

Différentes solutions existent en fonction de vos besoins. Les caisses de retraite accordent des aides financières (sous conditions de ressources).

Pour tous renseignements, contactez Présence Verte Beauce Coeur de Loire Agence de Bourges, 7 rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex

Tél. : 02 48 23 06 82 / Courriel : pv18@presenceverte.fr



Marchés nocturnes



L'été 2021, la municipalité organisera ses premiers marchés nocturnes sur 3 dates : vendredi 30 juillet, vendredi 6 août et vendredi 13 août.

Ces marchés auront pour thème les produits du terroir, qu'ils soient de table ou artistiques. Des exposants, des scènes de rues, des animations, de la restauration feront de ces soirées des moments de convivialité, de divertissement et de découverte des richesses de notre belle région.

Des associations ont d'ores et déjà répondu présentes afin de participer et venir enrichir ces soirées par leurs animations.

Si vous êtes créateurs d'art, musiciens, fabricants de produits locaux ou si vous souhaitez simplement vous impliquer dans l'organisation de ce projet, venez nous rejoindre afin de faire de ces marchés nocturnes un lieu incontournable et festif.

Renseignements au 02 48 26 70 04 et/ou mairiehenrichemont@orange.fr

Nouveaux commerces - artisans



Le Coin Canin *Florathérapie canine* *Massage canin comportemental*

Sandra Gonin
4 rue de Verdun
18250 Henrichemont
Tél. : 06 18 51 43 36
Courriel : sandragonin@yahoo.fr



Sur rendez-vous.

Boucherie Henri IV *Développement du rayon traiteur*

Agogué Eric et Jordane

10 rue de l'Eglise
18250 Henrichemont
Tél. : 02 48 26 70 52
Courriel :
agogue.traiteur@gmail.com
Facebook : boucherie Henri IV
Ouvert du mardi au samedi de 8h00 à 19h00.
Fermé le dimanche et le lundi.



Garage Hazard

12 Les Billets
18250 Henrichemont
Tél. : 02 48 26 77 37



Ouvert du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 14h00 à
18h00, le samedi de 8h30 à 12h00.

Contacts :

Mairie : 02 48 26 70 04
mairiehenrichemont@orange.fr
www.henrichemont.fr

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/mairiehenrichemont /
www.instagram.com/mairiedhenrichemont

Application mymairie :

Télécharger l'appli via App Store ou Google
play en tapant Henrichemont au niveau de la
recherche.

Information et communication



Comme vous avez pu le constater, un **panneau numérique** a été installé sur la place Henri IV. Il permet de relayer :

- des informations municipales (horaires d'ouverture de la mairie, conseil municipal...),
- des événements (fêtes, soirées, assemblées générales, randonnées, matches, réunions...),
- des informations de sécurité et d'intérêt général (alertes météorologiques, consignes de sécurité, travaux...).

D'autre part, en complément du bulletin trimestriel, vous pouvez retrouver toute l'actualité de votre ville sur le site de la **commune** **www.henrichemont.fr** et sur l'**application " mymairie "** pour smartphone (à télécharger sur Apple Store ou Google Play, taper " henrichemont " dans la barre de recherche puis installer l'application). Le site et l'application s'enrichissent au fil des mois. Dernièrement, les commerces et les artisans d'art se sont ajoutés aux rubriques déjà existantes. C'est maintenant au tour des associations de présenter leur(s) activité(s). Enfin, via l'application, vous pouvez recevoir des messages spots, par exemple en cas d'alerte météorologique. De même, vous pouvez signaler une branche tombée sur la route, un accident, un problème de voirie, de malpropreté en prenant une photo du problème.

La page **Facebook** de la commune (mairiehenrichemont) est mise à jour plusieurs fois par semaine en fonction des événements, de l'agenda, des animaux trouvés, des nouveautés. Il en est de même pour la page **Instagram** (mairiedhenrichemont). N'hésitez pas à vous y abonner.



Informations légales

Henrichemont Le Mag

Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont

Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et Communication

Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 6 rue de Sully, 18250 Henrichemont

Décembre 2020 – Tirage : 1 150 exemplaires

ISSN : en cours



Grands Feux 2020



Quelques fours ont suivi leur programmation, ici le plus petit four de La Borne

Conçus de longue date, prévus du 24 octobre au 1er novembre, préparés, attendus, les Grands Feux 2020 ont subi une déprogrammation sévère.

Quelques activités se sont tout de même déroulées, selon les recommandations sanitaires établies.

Une fragile affluence donc : de la part des visiteurs, des curieux, des amateurs. Parmi eux, les personnes qui avaient réservé un gîte pour leurs vacances, celles qui aspiraient à voir un autre horizon que leur ville prise dans un couvre-feu, plus rares celles admises dans un stage (tous maintenus), engagées dans une cuisson. Car certaines se sont déroulées, en version privée.

Les visites guidées de La Borne, les différentes expositions, les commerces de bouche, les galeries, les magasins, toutes ces occasions de rencontre ont connu une belle participation de la part du public, en regard des circonstances et du mauvais temps.

Malgré ces freins, on constate que La Borne possède une capacité à déplacer un public de convaincus, de connaisseurs, un grand plaisir de voir ces gens-là.

Le confinement mit fin, le jeudi soir, à cette manifestation, malgré tout, cordiale.

DU RENOUVEAU

Lors de la semaine des Grands Feux, parmi les expositions à visiter, l'une d'elles se distingua. Une originalité due à un faisceau de circonstances.



Sa soudaineté, une semaine pour y songer et l'établir, si bien qu'elle n'apparaît pas dans le programme officiel.

Son emplacement, un des lieux primordiaux dans l'histoire récente du village, l'atelier Beyer-Lerat*.

Ses 6 exposants et exposantes, une nouvelle génération de céramistes (moins de 40 ans en moyenne d'âge), tous installés depuis peu dans la région, 3 sur la commune.

La qualité du travail présenté, celui-ci prouve une expérience affirmée, accompagné d'originalité et d'un goût

pour l'expérimentation.

De plus la sobriété de l'agencement, créé avec des moyens rudimentaires, néanmoins efficaces, portait le visiteur vers l'enthousiasme.

Merci à monsieur François Lerat, propriétaire du lieu, d'avoir accepté qu'une telle équipe investisse l'ancien atelier de ses parents et le transforme, sans le dénaturer, en une salle d'exposition.

*Dans l'atelier Beyer-Lerat trône le premier four de petit volume du village (ci-contre). Il fut construit en 1942 selon des principes révolutionnaires pour l'époque.



Textes : Teff dit Gégé

Photos de Lisa Derevycka installée à Neuilly en Sancerre, on peut la suivre sur www.lisaphotographe.com